

DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE D'AUVERGNE

ENQUETE AUPRES DES ECOLES DE FORMATION AUX PROFESSIONS SOCIALES EN AUVERGNE EN 2011



En 2011, 9 centres de formation ont préparé à 24 formations aux professions sociales et accueilli 1 367 étudiants en région Auvergne. La population formée est composée pour 83% de femmes et a un âge moyen de 29 ans.

Les nouveaux inscrits sont 72% à avoir un niveau égal ou supérieur au baccalauréat. Avant l'entrée dans ces formations, 52% des étudiants travaillaient et 81% résidaient déjà en région Auvergne.

La profession du père des étudiants en 1^{ère} année de formation est pour 28% « employé ».

Plus de 80% des étudiants bénéficient d'une prise en charge financière, dont 10% dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

METHODOLOGIE

Depuis 1983-1984, le Service des Etudes et des Systèmes d'Information (SESI), puis aujourd'hui la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES), réalise, en collaboration avec le ministère en charge de l'éducation nationale, la Direction Générale de la cohésion sociale et avec le concours des Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale – DRJSCS, une enquête de périodicité annuelle auprès des établissements qui dispensent les formations préparant aux diplômes du travail social visés au titre V du Code de l'action sociale et des familles (art. D451-11 à D451-99). Cette enquête permet de dénombrer et d'identifier les établissements de formation, de recenser leurs étudiants par année d'étude ainsi que leurs diplômés.

Depuis 2005, les informations sont recueillies à deux niveaux. Une partie d'entre elles est obtenue à partir de fiches individuelles remplies par les étudiants (âge, sexe, mode de prise en charge financière, diplôme le plus élevé, origine sociale, ...), de manière anonyme et une autre partie est constituée de données agrégées par formation fournies par les établissements (capacité autorisée, statut, nombre d'étudiants...).

La collecte couvre l'année civile, recensant ainsi les effectifs des promotions ayant commencé entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2011.

En Auvergne, pour l'année 2011, l'enquête auprès des centres de formation aux professions du social a concerné 9 instituts différents soit 24 formations.

Le mode de collecte de cette enquête a évolué, passant du format papier jusqu'en 2000 à la saisie par internet via un site de collecte mis en place par la DREES à partir de 2008.

CENTRES DE FORMATION

En 2011, l'Auvergne propose 24 formations aux professions sociales réparties dans 9 centres de formation, dont 5 publics et 4 privés. Par rapport à 2010, 3 nouveaux centres (1 dans l'Allier et deux en Haute-Loire) ont préparé à 3 formations supplémentaires.

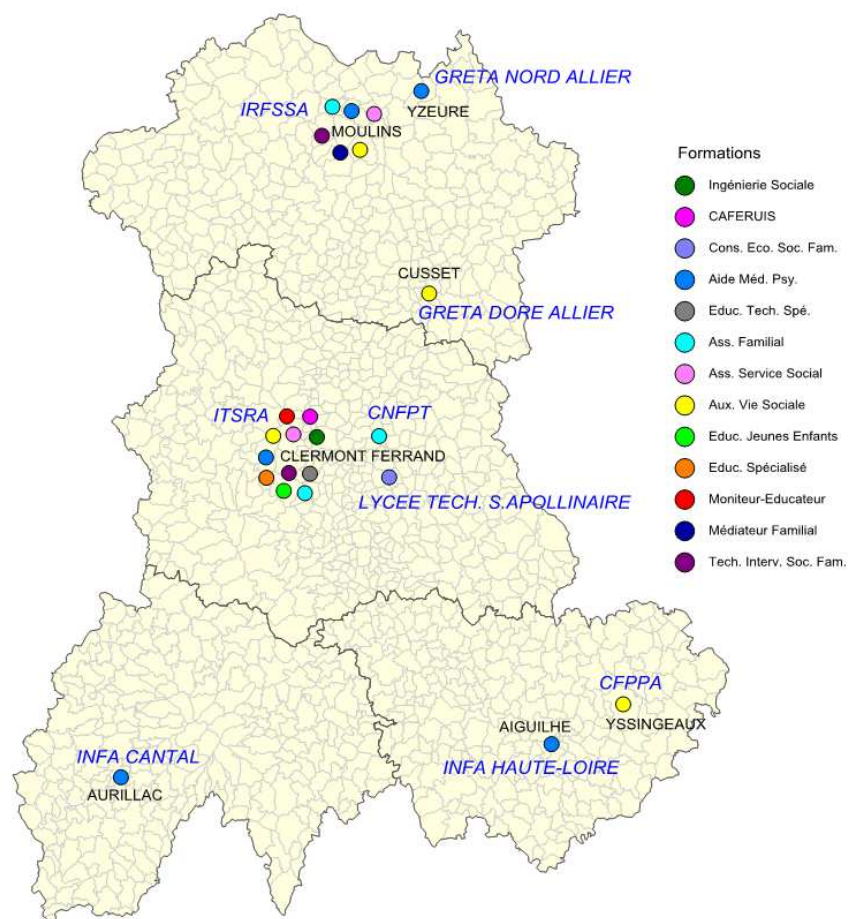
Trois de ces centres implantés dans le Puy-de-Dôme, dont deux publics et un privé, préparent à la formation d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé, de technicien de l'intervention sociale et familiale, d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur technique spécialisé, de moniteur-éducateur, d'aide médico-psychologique, de fonction d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS), d'ingénierie sociale, d'auxiliaire de vie sociale, de conseiller en économie sociale et familiale et d'assistant familial.

Trois centres sont implantés dans l'Allier, dont deux publics et un privé, et préparent à la formation d'assistant de service social, de technicien de l'intervention sociale et familiale, de médiateur familial, d'auxiliaire de vie sociale, d'aide médico-psychologique et d'assistant familial.

Dans le Cantal, un établissement privé prépare à la formation d'aide médico-psychologique.

Dans la Haute-Loire, deux établissements, dont un public et un privé, préparent à la formation d'aide médico-psychologique et d'auxiliaire de vie sociale.

Les instituts et leurs formations sociales en 2011



Source : Enquête Ecoles 2011 - Novembre 2012

© Artique - Tous droits réservés

Les formations dispensées en Auvergne en 2011

FORMATIONS DISPENSEES	CENTRES DE FORMATIONS EN AUVERGNE - NOMBRE DE FORMATIONS DISPENSEES									
	ALLIER			CANTAL	HAUTE-LOIRE		PUY-DE-DOME			AUVERGNE
	GRETA DORE ALLIER	IRFSSA	GRETA NORD ALLIER	INFA 15	INFA 43	CFPPA	CNFPT	ITSRA	LYCEE TECHNIQUE S. APOLLINAIRE	TOTAL
Conseiller en économie sociale et familiale									1	1
Assistant de service social		1						1		2
Educateur spécialisé								1		1
Technicien de l'intervention sociale et familiale		1						1		2
Educateur de jeunes enfants								1		1
Educateur technique spécialisé								1		1
Moniteur-éducateur								1		1
Aide médico-psychologique		1	1	1	1			1		5
Médiateur familial		1								1
CAFERUIS								1		1
Auxiliaire de vie sociale	1	1				1		1		4
Assistant familial		1					1	1		3
Ingénierie sociale								1		1
TOTAL	1	6	1	1	1	1	1	11	1	24

Deux centres se distinguent, l'IRFSSA et surtout l'ITSRA, qui préparent respectivement à 6 et 11 formations et représentent ainsi plus des deux-tiers de l'offre de formation.

Formations de Niveau I à V préparant aux métiers du champ du social

Diplôme Niveau V

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)

L'auxiliaire de vie sociale effectue à domicile un accompagnement social et un soutien auprès des personnes fragiles (personnes âgées, personnes malades, personnes handicapées, enfants)

Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP)

L'aide médico-psychologique exerce une fonction d'accompagnement et d'aide dans la vie quotidienne. Le rôle de l'AMP se situe à la frontière de l'éducatif et du soin.

Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF) *

L'assistant familial est un travailleur social qui exerce une profession d'accueil permanent à son domicile et dans sa famille de mineurs ou jeunes majeurs de 18 à 21 ans.

Diplôme Niveau III

Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE)

L'éducateur de jeunes enfants est parmi les travailleurs sociaux, le spécialiste de la petite enfance (0 à 7 ans). Ses fonctions se situent à trois niveaux : éducation, prévention et coordination.

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES)

L'éducateur spécialisé concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents, au soutien d'adultes présentant des déficiences physiques, psychiques ou des troubles du comportement ou encore ayant des difficultés d'insertion.

Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé (DEETS)

L'éducateur technique spécialisé est à la fois éducateur et spécialiste d'une technique professionnelle. Il transmet son savoir-faire technique aux personnes rencontrant de grandes difficultés d'insertion professionnelle dont il a la charge.

Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS)

L'assistant de service social travaille avec les personnes, les familles, les groupes afin d'améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, économique ou culturel. Il les aide à surmonter leurs difficultés et à développer leurs capacités propres dans le but de maintenir ou de restaurer leur autonomie et de faciliter leur insertion.

Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale (DECESF)

C'est par l'information, le conseil technique, l'organisation d'actions de formation que le conseiller en économie sociale et familiale aide les individus, les familles et les groupes à résoudre les problèmes de leur vie quotidienne.

Diplôme Niveau IV

Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (DETISF)

Le technicien de l'intervention sociale et familiale assure une action socio-éducative auprès des familles voire d'autres publics afin de permettre l'intégration sociale, le développement et l'autonomie des personnes aidées.

Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (DEME)

Le moniteur éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap.

Diplôme Niveau II

Diplôme d'Etat de Médiateur Familial (DEMF)

Le médiateur familial exerce de façon qualifiée une profession de spécialisation s'appuyant sur une expérience professionnelle acquise dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS)

Les encadrants et responsables d'unité d'intervention sociale sont des acteurs de la mise en œuvre de l'action sociale et médico-sociale. Ils ont compétence pour animer une unité de travail dans le champ de l'intervention sociale quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap.

Diplôme Niveau I

Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS)

Ce diplôme atteste de compétences pour exercer des fonctions d'expertise, de conseil, de conception, de développement et d'évaluation, appliquées aux domaines des politiques sociales et de l'intervention sociale.

Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement Social (CAFDES)

Les directeurs d'établissements doivent assurer aux usagers une prise en charge individualisée de qualité.

* La formation d'Assistant Familial est une formation en cours d'emploi pour les personnes agréées des conseils généraux accueillant des mineurs ou jeunes majeurs (18 à 21 ans)

Répartition des formations dispensées en 2011 en Auvergne

FORMATIONS	DUREE DE LA FORMATION	DUREE DE FORMATION THEORIQUE / STAGE PRATIQUE (EN HEURES)		
NIVEAU V Aucun diplôme n'est exigé à l'entrée de la formation. Le diplôme obtenu équivaut à un niveau CAP/fin d'études secondaires sans le BAC	Auxiliaire de vie sociale	9 à 36 mois	504 h	560 h
	Aide médico-psychologique	12 à 24 mois	495 h	840 h
	Assistant familial	18 à 24 mois	240 h	
NIVEAU IV Aucun diplôme n'est exigé à l'entrée de la formation. Le diplôme obtenu équivaut à un niveau Baccalauréat	Technicien de l'intervention sociale et familiale	18 à 24 mois	950 h	1155 h
	Moniteur-éducateur	24 mois	950 h	980 h
NIVEAU III Le Baccalauréat ou équivalence est exigé à l'entrée de la formation. Le diplôme obtenu équivaut à un niveau BAC+2	Assistant de service social	3 ans	1740 h	1680 h
	Conseiller en économie sociale familiale	2 ans (BTS) + 1 an	480 h	360 h
	Educateur de jeunes enfants	3 ans	1500 h	2100 h
	Educateur spécialisé	3 ans	1450 h	2100 h
	Educateur technique spécialisé	3 ans	1200 h	1960 h
NIVEAU II Un diplôme de niveau II ou III (ou IV + expérience professionnelle pour CAFERUIS) est exigé à l'entrée de la formation. Le diplôme obtenu équivaut à un niveau BAC+4	Médiateur familial	3 ans maxi	490 h	70 h
	CAFERUIS	2 ans maxi	400 h	420 h
NIVEAU I Un diplôme de niveau I ou II (ou III + expérience professionnelle) est exigé à l'entrée de la formation. Le diplôme obtenu équivaut à un niveau BAC+5	Ingénierie sociale	3 ans	700 h	175 h

EFFECTIFS

En 2011, on recense 1 367 étudiants formés dans les établissements de la région, ce qui représente une baisse des effectifs d'environ 11% par rapport à 2010.

Depuis plusieurs années, il est constaté une diminution du nombre de candidats inscrits aux concours d'entrée en formation, notamment pour assistant de service social et éducateur spécialisé. Les freins aux inscriptions sont multiples : manque d'attractivité du métier et de la formation, méconnaissance de l'offre de formation, coût d'inscription, concours réputés difficiles, dévalorisation de certains métiers,...

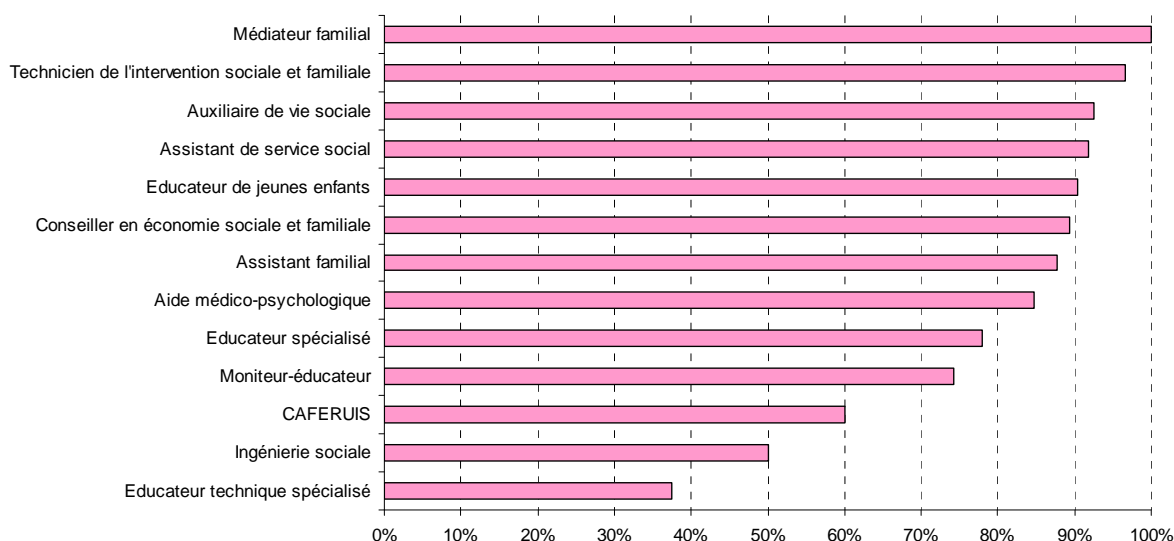
Nombre d'étudiants par formation

Formations	Effectif total Hommes	Effectif total Femmes	Effectif total
Conseiller en économie sociale et familiale	3	25	28
Assistant de service social	17	192	209
Educateur spécialisé	76	268	344
Technicien de l'intervention sociale et familiale	1	28	29
Educateur de jeunes enfants	6	57	63
Educateur technique spécialisé	20	12	32
Moniteur-éducateur	25	72	97
Aide médico-psychologique	47	259	306
Médiateur familial	0	8	8
CAFERUIS	14	21	35
Auxiliaire de vie sociale	11	136	147
Assistant familial	7	50	57
Ingénierie sociale	6	6	12
TOTAL	233	1134	1367

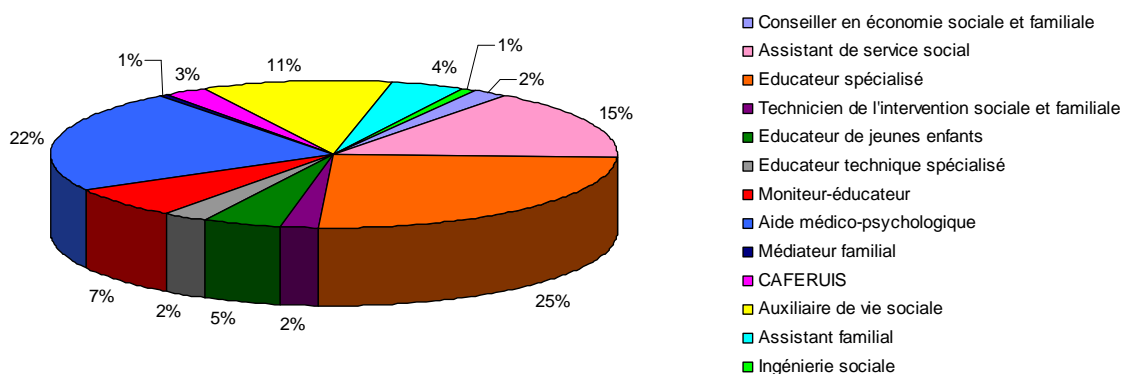
Féminisation largement majoritaire

La grande majorité des étudiants est de sexe féminin (83%). Le taux de féminisation est particulièrement élevé, notamment pour les formations de médiateur familial (100%), technicien de l'intervention sociale et familiale (97%), auxiliaire de vie sociale (93%), assistant de service social (92%), éducateur de jeunes enfants (90%), ainsi que conseiller en économie sociale et familiale (89%). Les hommes sont par contre majoritaires dans la formation d'éducateur technique spécialisé (63%) et représentent 50% de l'effectif dans la formation d'ingénierie sociale.

Proportion des femmes par formation (en %)



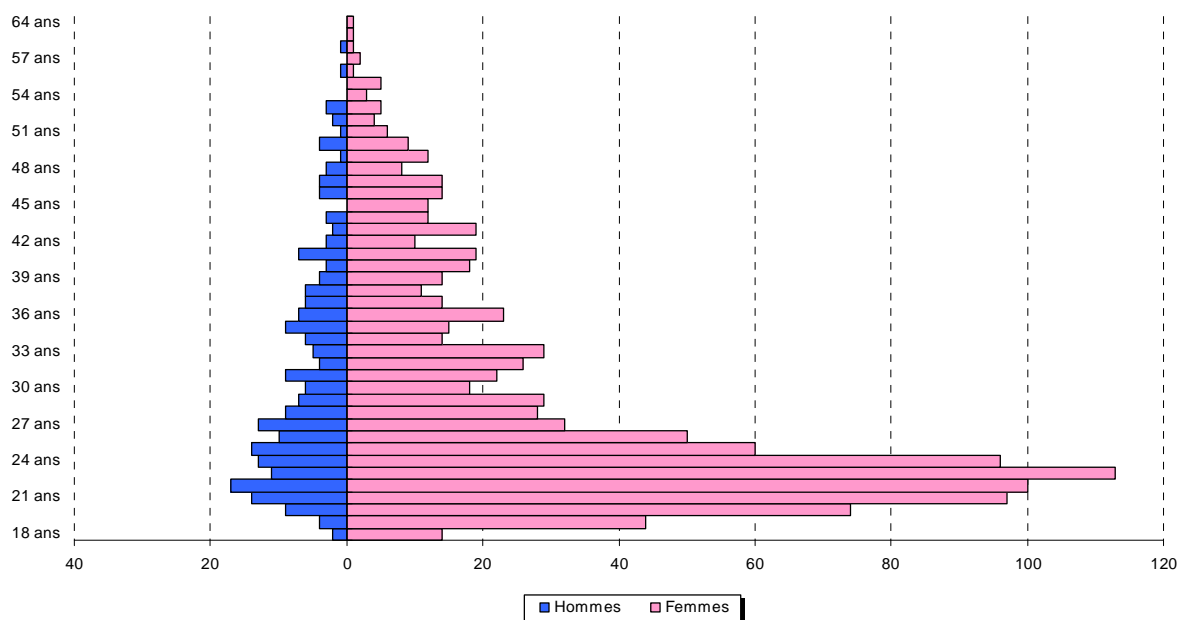
Répartition des étudiants par formation (en %)



Les formations d'éducateur spécialisé, d'aide médico-psychologique et d'assistant de service social regroupent plus de 60% des étudiants formés.

L'âge moyen des étudiants inscrits dans ces formations est de 29 ans. Plus de la moitié des étudiants inscrits (56%) ont entre 18 et 26 ans.

Age des étudiants entrant en formation pour la 1^{ère} fois (y compris les redoublants de 1^{ère} année)



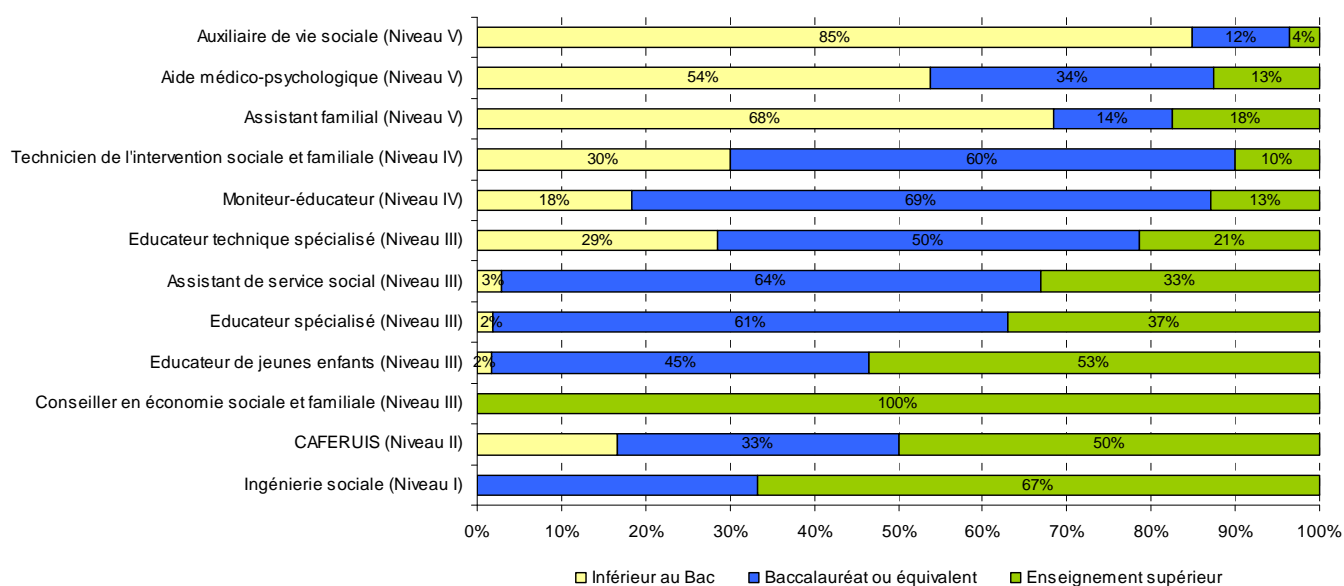
ACCES A LA FORMATION

Niveau d'études à l'entrée en formation

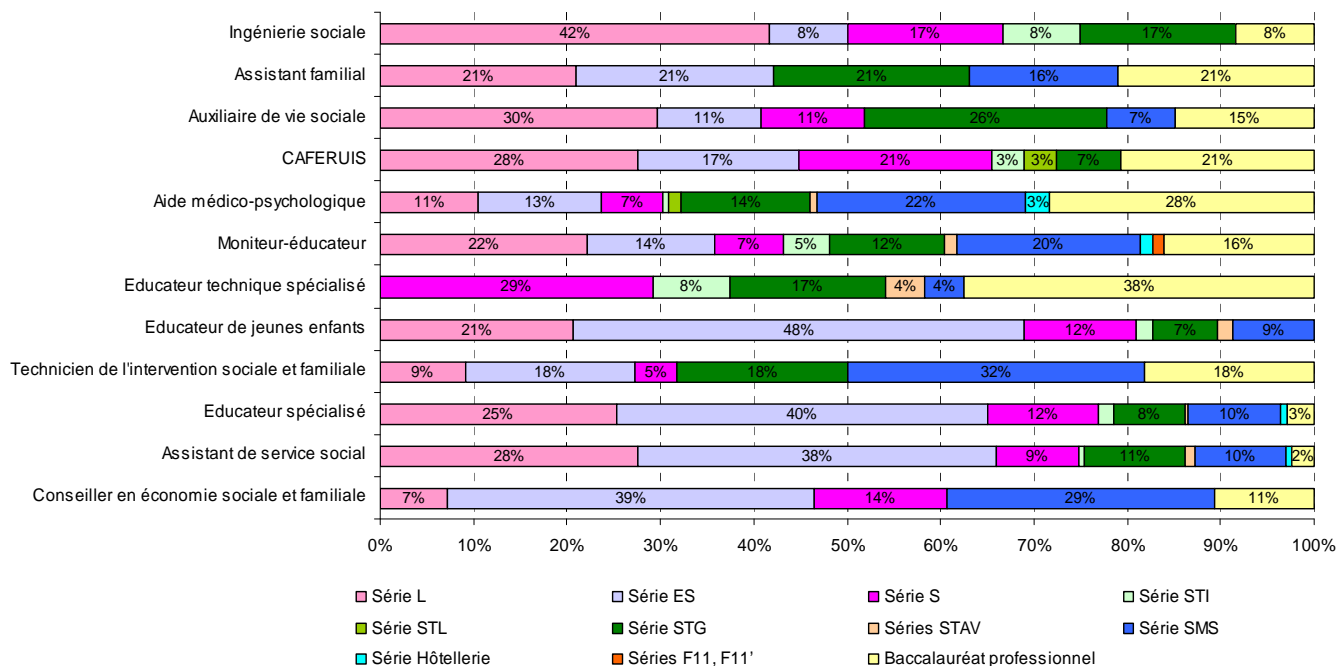
Les étudiants ont le plus souvent, soit le baccalauréat ou l'équivalence (45%), soit un diplôme d'enseignement supérieur (27%). Parmi les bacheliers, 30% ont obtenu un bac économique « ES », 22% un bac littéraire « L » et 13% un bac sciences médico-sociales « SMS ».

Certaines formations ne nécessitant aucun diplôme (assistant familial, auxiliaire de vie sociale, aide médico-psychologique, moniteur-éducateur et technicien de l'intervention sociale et familiale), la proportion de non bacheliers est la plus forte pour les formations d'auxiliaire de vie sociale (85%), d'assistant familial (68%) et d'aide médico-psychologique (54%). A l'inverse, d'autres formations exigent un niveau d'études supérieur au baccalauréat (conseiller en économie sociale et familiale, CAFERUIS et ingénierie sociale).

Niveau d'études le plus élevé lors de l'accès à la formation

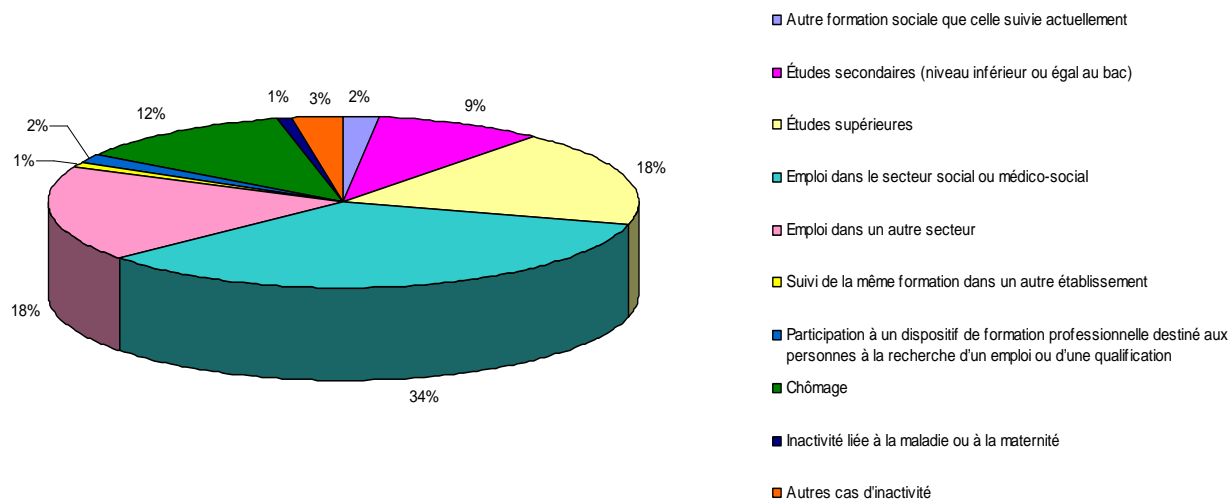


Série de baccalauréat

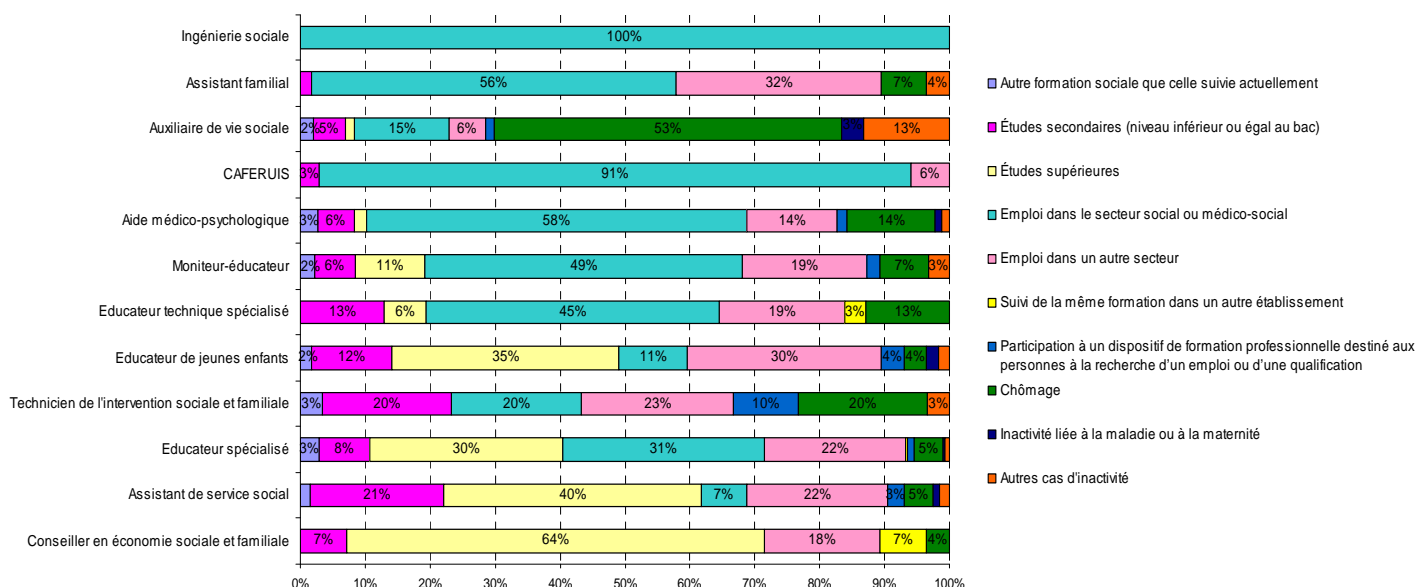


52% des étudiants travaillaient l'année précédant l'entrée en formation dont 34% avaient déjà un emploi dans le secteur social ou médico-social. On notera que près d'un étudiant sur cinq est en reconversion professionnelle, exerçant un emploi dans un autre secteur avant l'entrée en formation. 9% suivaient des études secondaires et 18% des études supérieures.

Situation principale avant la première entrée dans l'établissement de formation



Situation principale avant la première entrée dans l'établissement de formation



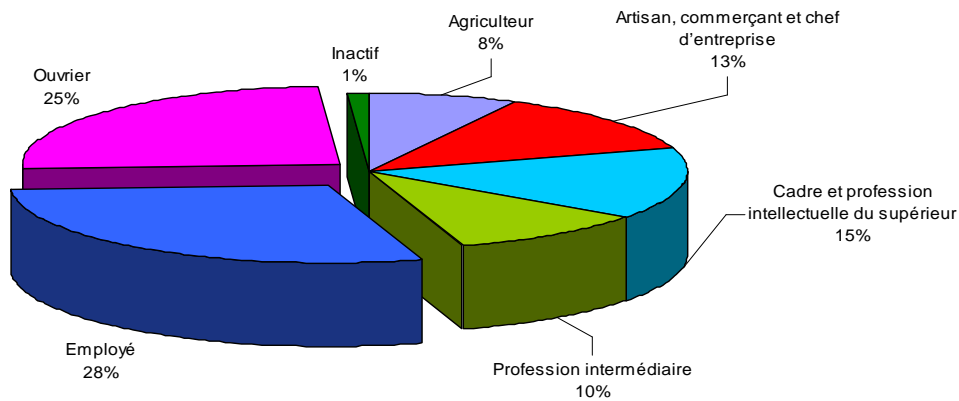
PROFIL DES ETUDIANTS

Origines sociales très diversifiées

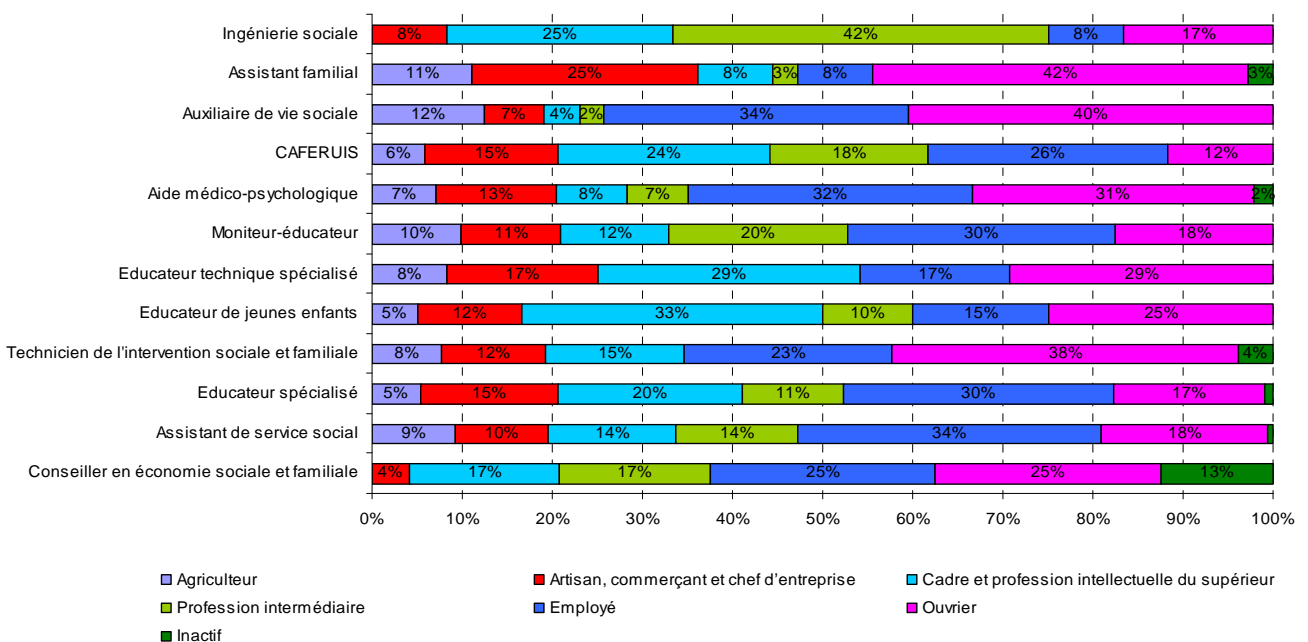
La profession du père des étudiants inscrits en 1^{ère} année est à 28% « employé », 25% « ouvrier », 15% « cadre et profession intellectuelle », 13% « artisan, commerçant, chef d'entreprise », 10% « profession intermédiaire », 8% « agriculteur » et 1% « inactif ».

Les formations d'assistant familial et d'auxiliaire de vie sociale ont une forte proportion d'étudiants issus du milieu « ouvrier ». Les étudiants des formations d'assistant de service social, d'aide médico-psychologique et d'éducateur spécialisé viennent de milieux très diversifiés.

Origine sociale des étudiants en première année de formation



Origine sociale des étudiants en première année de formation

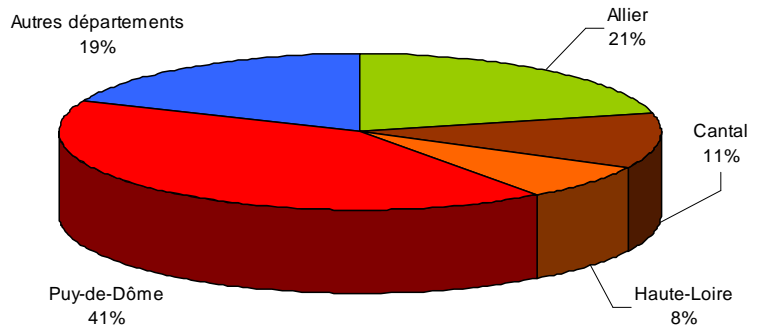


Des étudiants auvergnats en grande majorité

Région	Total (1)
Bretagne	1
Lorraine	1
Paris	1
Aquitaine	2
Haute-Normandie	2
Poitou-Charentes	2
Ile-de-France	2
Franche-Comté	3
Pays de la Loire	3
PACA	4
Languedoc-Roussillon	21
Centre	23
Midi-Pyrénées	32
Limousin	32
Bourgogne	42
Rhône-Alpes	61
Auvergne	1026
Total	1258

(1) Nb d'étudiants ayant répondu à cette question

Département d'habitation les 12 derniers mois avant la formation

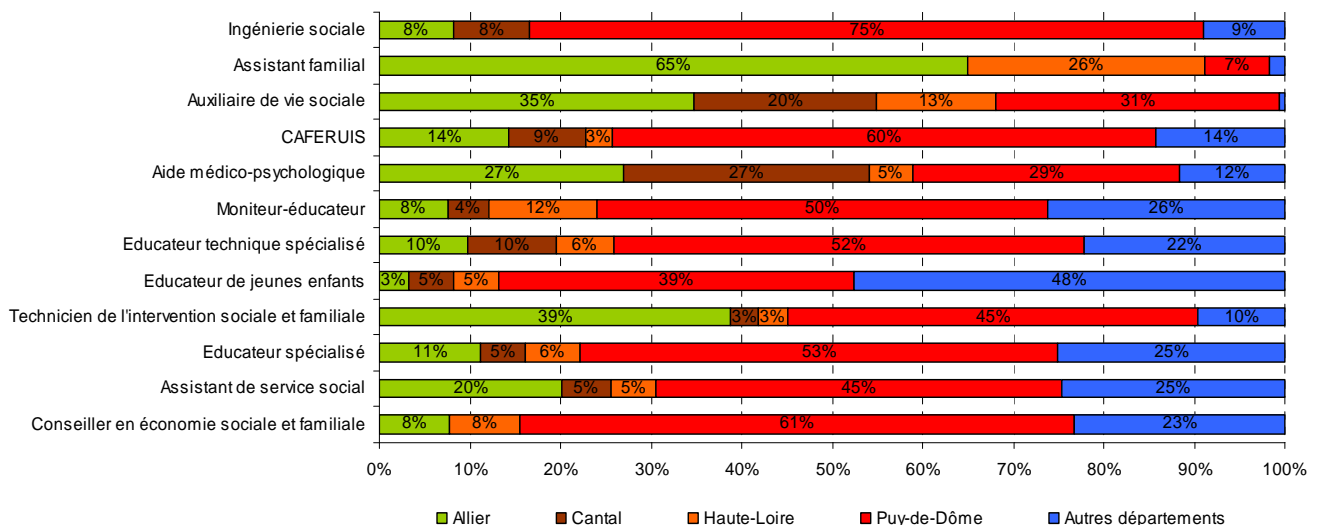


81% des étudiants sont originaires de la région Auvergne. Les autres viennent des départements limitrophes pour 12%. Il s'agit essentiellement des étudiants des départements de la Nièvre, de la Loire, du Cher, de la Corrèze, de l'Aveyron, et de la Lozère. 7% des étudiants viennent des autres départements.

A noter que la région Rhône-Alpes représente 5% des étudiants en première année de formation.

Parmi la totalité des étudiants, 41% habitaient dans le Puy de Dôme les 12 derniers mois avant la formation. Le Cantal et la Haute Loire sont peu représentés, avec seulement 19% des étudiants. Ce taux peut s'expliquer du fait qu'il n'existe qu'une école de formation aux professions sociales (aide médico psychologique) dans le Cantal et deux dans la Haute Loire (aide médico psychologique et auxiliaire de vie sociale).

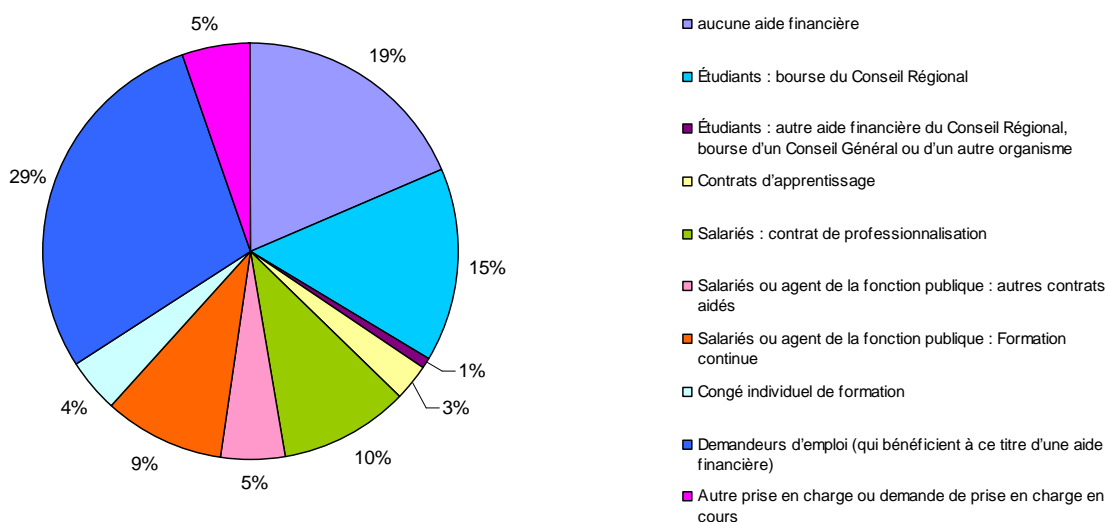
Département d'habitation les 12 derniers mois avant la formation



Prise en charge financière des études

81% des étudiants bénéficient d'une prise en charge financière. 15% reçoivent une bourse du Conseil Régional, 29% ont une aide en tant que demandeur d'emploi, 1% perçoivent une aide du Conseil Régional ou du Conseil Général, 10% en bénéficient dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, 9% ont obtenu une aide au titre de la formation continue et 17% bénéficient de prises en charges diverses. 19% ne perçoivent aucune aide financière. L'aide pour les étudiants en formation d'auxiliaire de vie sociale est allouée pour 47% au titre des demandeurs d'emploi. 40% des étudiants en formation d'aide médico-psychologique perçoivent une aide dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. A l'inverse, 48% des étudiants en formation de conseiller en économie sociale et familiale ne bénéficient d'aucune aide financière.

Modes de prises en charge financières de l'étudiant



Sophie FERRIER
Pôle Mission d'Appui
DRJSCS Auvergne
Tél : 04.73.34.91.99
Mail : sophie.ferrier@drjscs.gouv.fr